

Commission permanente du 14 déc 2018 - Rapport n° 222

Deuxième répartition 2018 des subventions au titre du dispositif départementale d'aide à la trésorerie pour l'installation des jeunes agriculteurs porteurs de projets agro-écologiques

N°	Nom et Prénom du porteur de projet	adresse	filière	nature du projet	à titre principal ATP ou à titre secondaire ATS	en zone rural ZR ou en zone urbaine et périurbaine ZUP	dans le cadre familial CF ou hors cadre familial HCF	montant de la subvention proposée	remarque
1	MAILHAN Pierre - EARL de Grenouillet	Mas de Grenouillet - Chemin de Palunlongue - 13200 Arles	élevage bovin viande	agriculture biologique	ATP	ZUP	CF	8 000,00 €	
2	TOURNIER Alix	Hameau de Cadenet - 13530 Trets	viticulture	agriculture biologique	ATP	ZUP	HCF	10 000,00 €	attribution de la subvention sous réserve de confirmation par la DDTM13* de la condition HCF
TOTAL								18 000,00 €	

DDTM13 : Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône